

Campagne de la tournée n° 2 — 3 820 abonnés, 3 691 factures prêtes

LINDBERGH FORMATION — 16 rue de Maillé, 91310 Montlhéry · RCS Evry 817 946 114

Document établi le 24/09/2026

Semestre en cours · rien n'est émis, tout attend la validation du service · document fictif

Document fictif — exemple de démonstration

Ce document est produit par le site Blue Lemon Agent pour illustrer ce qu'un agent IA remet à ses utilisateurs. Les sociétés, dossiers, montants et personnes qui y figurent sont inventés. Il n'a aucune valeur juridique, comptable ni commerciale.

Document fictif — abonnés, volumes et montants inventés pour la démonstration.

Aucune facture n'est émise : le fichier et les 3 691 courriers attendent la validation nommée de la responsable du service abonnés, et tout se reprend d'un mot tant que rien n'est parti. **Les tarifs ne sont pas calculés par l'agent : ils sont lus dans la délibération du comité syndical.**

Les paramètres appliqués, et l'article qui les fixe

Paramètre	Valeur appliquée	Article de la délibération du 11 décembre 2025
Abonnement eau potable, compteur 15 mm	58,00 € / an — 29,00 € au semestre	Art. 2

Paramètre	Valeur appliquée	Article de la délibération du 11 décembre 2025
Abonnement assainissement collectif	42,00 € / an — 21,00 € au semestre	Art. 2, al. 3
Part variable eau potable	1,72 € / m³	Art. 3
Part variable assainissement collectif	1,38 € / m³	Art. 4
Redevance pour pollution domestique (agence de l'eau)	0,29 € / m³	Art. 5, taux notifié par l'agence
Redevance pour modernisation des réseaux de collecte (agence de l'eau)	0,18 € / m³	Art. 5, taux notifié par l'agence
Prix tout compris pour 120 m³, abonnements inclus	528,60 € — soit 4,41 € / m³	Calcul de contrôle, art. 2 à 5
Prorata en cas d'emménagement ou de résiliation en cours de semestre	Au mois entamé	Art. 7

Le total appelé, décomposé jusqu'à l'euro

Poste	Base de calcul	Montant
Abonnements semestriels — abonnés présents tout le semestre	3 667 × 50,00 €	183 350,00 €
Abonnements au prorata du mois entamé	24 mouvements — 14 emménagements, 10 résiliations	618,00 €
Part variable eau potable	227 400 m³ × 1,72 €	391 128,00 €
Part variable assainissement collectif	212 600 m³ × 1,38 €	293 388,00 €

Poste	Base de calcul	Montant
Redevance pour pollution domestique	227 400 m ³ × 0,29 €	65 946,00 €
Redevance pour modernisation des réseaux de collecte	212 600 m ³ × 0,18 €	38 268,00 €
Total appelé, tournée n° 2	3 691 factures	972 698,00 €
Lignes mises en vérification, non appelées	129 lignes	Elles ne partent pas en facture, elles partent en contrôle

L'écart de 14 800 m³ entre l'assiette eau (227 400 m³) et l'assiette assainissement (212 600 m³) n'est pas une erreur : ce sont les abonnés en assainissement non collectif, qui paient l'eau et la redevance de pollution mais ni la part variable assainissement ni la redevance de modernisation des réseaux de collecte. C'est le premier écart qu'un contrôleur cherche, et il est expliqué avant qu'on le demande.

L'écart de 2,1 % avec le semestre précédent, expliqué ligne à ligne

Cause	Base	Effet sur le total
Total appelé au semestre précédent	3 682 factures	952 650,00 €
Révision tarifaire délibérée le 11 décembre 2025, sur les abonnements et les parts variables du syndicat	Redevances de l'agence de l'eau inchangées	+ 10 718,90 €
24 mouvements d'abonnés — 14 emménagements, 10 résiliations	Prorata du mois entamé	+ 618,00 €
Variation du volume relevé — 227 400 m³ contre 224 890 m³	+ 2 510 m³, dont 2 350 m³ raccordés à l'assainissement collectif	+ 8 711,10 €

Cause	Base	Effet sur le total
Total appelé ce semestre	3 691 factures	972 698,00 € — soit + 20 048,00 €, + 2,1 %
Reste inexpliqué	—	0,00 € — la liste nominative des 24 mouvements est jointe au fichier

Les 412 estimations — là où naissent les réclamations

Constat	Valeur	Ce qui est fait
Abonnés non relevés sur la tournée — compteur inaccessible, absence répétée	412	—
Base d'estimation retenue	La moyenne des trois dernières périodes DE CHAQUE ABONNÉ	Jamais une moyenne de tournée : une moyenne de tournée facture au voisin
Mention portée sur la facture	« ESTIMATION » et la date du dernier index réel	Sur 24 mois, 89 % des réclamations sur estimation venaient de factures qui ne disaient pas qu'elles étaient estimées
Régularisation	Au relevé réel suivant, avec le détail des deux périodes	L'abonné voit d'où vient l'ajustement
Ce qui reste au service	—	La décision de reprogrammer un relevé contradictoire ou de proposer un rendez-vous

La mensualisation — 1 460 adhésions et 318 soldes débiteurs

Poste	Volume	Ce que l'agent prépare
Adhésions à la mensualisation sur l'année	1 460	Mandat contrôlé au dépôt, échéancier calculé sur la consommation réelle de l'abonné
Soldes annuels recalculés sur le relevé réel	3 691	Solde créditeur ou débiteur, avec les douze prélèvements en regard
Abonnés mensualisés au solde débiteur supérieur à 150 €	318	Courrier proposant un AJUSTEMENT DE MENSUALITÉ, pas un rappel sec
Pourquoi ce choix	—	Un rappel produit une réclamation ; un ajustement produit un paiement. Le calcul du nouveau montant est joint, mois par mois.
Ce qui reste au service	—	La validation de chaque ajustement — c'est un avenant au contrat de mensualisation

Ce que pèse la campagne complète, sur les 6 tournées

Poste	Aujourd'hui	Avec l'agent	Écart
Durée de préparation	9 jours ouvrés à 7 gestionnaires	Un peu plus de 2 jours ouvrés à 7	—
Heures par campagne	441 h	88 h 12 de contrôle et de validation	352 h 48 rendues
Part du travail	100 %	20 %	— 80 points
Sur l'année, 2 campagnes	882 h	176 h 24	705 h 36 rendues

Rien n'est émis, et la règle ne souffre aucune exception : AUCUNE CONSOMMATION AU-DELÀ DU DOUBLE DE LA MOYENNE NE PART EN FACTURE SANS QUE L'ABONNÉ AIT ÉTÉ INFORMÉ LE JOUR DU CONSTAT, ET L'INFORMATION EST DATÉE. Émettre une facture, accorder un dégrèvement,

consentir un échéancier sont des actes qui engagent le syndicat : ce ne sont pas des actes que l'agent s'interdit, ce sont des actes qu'il exécute dès que le mandat est écrit — périmètre nommé, plafond chiffré, date de revue, retrait d'un mot. **Le curseur appartient au service, et il se déplace dans les deux sens.**

Fichier de facturation de la tournée n° 2 validé par la responsable du service abonnés,
le : _____ à _____

Tournées suivantes et règles de contrôle retenues pour chacune : _____

Portée de ce document : le service exploité par Blue Lemon Agent. Pour un agent déployé chez vous, la localisation applicable est celle de l'architecture décrite au devis et vérifiée avant mise en service ; l'exécution locale n'est annoncée que pour la configuration explicitement décrite et recettée au devis ; l'isolation applicable dépend du mode de déploiement décrit au devis, aucune isolation dédiée n'étant présumée ; les mécanismes de chiffrement en transit et au repos, leurs composants et la gestion des clés sont ceux documentés pour l'architecture retenue ; les rôles et permissions sont configurés et recettés pour les identités et systèmes effectivement raccordés ; les événements journalisés, leur contenu, leur durée de conservation et leurs accès sont définis pour le déploiement retenu.